

REGLEMENT INTERIEUR DE LA GARDERIE PERISCOLAIRE

- 1- **Seuls sont acceptés les enfants fréquentant les écoles élémentaire et maternelle de Prignac et Marcamps dont les deux parents travaillent (attestations des deux employeurs obligatoires pour validation de l'inscription).**
- 2- La garderie est ouverte à partir de 7 h 00 le matin jusqu'à 8 h 50 et de 16 h 30 à 19 h 00 le soir tous les jours d'école.
- 3- Les enfants seront remis à la garde de la responsable de la garderie par les parents où une personne mandatée par ceux-ci jusqu'à la porte de la garderie
- 4- La signature dans le cahier d'émergence est obligatoire matin et soir.
- 5- Prévoir pour le soir un petit goûter pratique ainsi qu'une petite bouteille d'eau.
- 6- Le soir, les enfants seront remis aux parents (ou personne mandatée) par la responsable de la garderie. Pour le bien-être de vos enfants merci de venir les chercher le plus tôt possible après votre travail.
- 7- **L'horaire de fin de garderie devra être impérativement respecté. Tout retard fera l'objet systématiquement d'une facturation d'une demi-journée supplémentaire.**
- 8- Tout changement dans la journée concernant l'inscription de votre enfant à la garderie doit impérativement être signalé au 05.57.94.77.80.
Merci de bien vouloir laisser un message sur le répondeur avec Nom, Prénom et Classe de votre enfant.
- 9- Chaque mois, les familles recevront un titre exécutoire (facture) à acquitter soit :
 - en espèce à la trésorerie de Saint André de Cubzac,
 - par chèque à l'ordre du trésor public,
 - par carte bleue via le site internet du Ministère des Finances : www.tipi.budget.gouv.fr
- 10- Les enfants dont les parents ne sont pas à jour dans leur règlement seront exclus de la garderie. Si vous rencontrez des difficultés, n'hésitez pas à le signaler en Mairie.
- 11- Tarifs

	Demi-journée	Journée
1 enfant :	2 Euros	4 Euros
2ème enfant :	1,5 Euros	3 Euros
3ème enfant :	1 Euro	2 Euros
4 ^{ème} enfant et + :	gratuit	gratuit

Pour tous renseignements : **05.57.94.77.80** aux heures d'ouverture de la garderie.

